



Pétion-Ville, le 22 Septembre 2025

Déclaration de Candidature INDÉPENDANTE de Me Mario DELCY au poste de Secrétaire de l'ordre des avocats de Port-au-Prince.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Notre profession traverse une période critique. Dans la juridiction de Port-au-Prince, l'insécurité, les dysfonctionnements judiciaires et l'absence d'encadrement fragilisent notre mission d'auxiliaires de justice. Les avocats, qui devraient être protégés, se trouvent aujourd'hui exposés à la précarité, aux menaces et à l'arbitraire.

Le Barreau doit redevenir un véritable rempart pour ses membres : défendre leur dignité, garantir leur sécurité dans l'exercice de la Profession et offrir aux plus jeunes des perspectives de carrière solides.

Pourquoi ma candidature ?

Depuis plus de 23 ans, je sers la profession avec constance. Mes actions sont devenues formelles et visibles à partir de 2020 quand le bâtonnier Monferrier Dorval a jeté son dévolu sur ma personne pour être le Président de la Commission de protection des avocats en danger. J'ai contribué avec d'autres confrères et consœurs au sauvetage et à l'assistance de plus de 15 avocats du Barreau en difficulté.

- À partir de 2023 : j'ai continué à agir seul et de manière désintéressée, malgré la dissolution de la Commission en apportant une aide logistique et sécuritaire à plus de 37 confrères et consœurs de plusieurs juridictions du pays par des interventions répétées en faveur d'avocats agressés ou arrêtés arbitrairement ;
- J'ai soutenu des confrères malades ou victimes d'enlèvements, de tentatives d'assassinat, de blessures par balles et d'autres en organisant des campagnes de levée de fonds au profit d'avocats en (sic) des (5) des dix-huit (18) juridictions du pays.

Cet engagement est documenté et reconnu. Mon objectif est clair : protéger les avocats, sécuriser l'exercice de la profession et renforcer la crédibilité de notre Barreau.

Une fois élu secrétaire mes priorités seront les suivantes :



1. **Sécurité** : création d'un dispositif permanent de veille et d'intervention rapide pour protéger les avocats en difficultés. Je mettrai un véhicule à la disposition du barreau pour faciliter le travail de la protection des avocats et la sécurisation de la profession. Des réunions institutionnelles seront organisées avec le CSPJ, le Ministre de la Justice, le Doyen, le Commissaire du Gouvernement et les autres acteurs du

Sécurité : crSystème, en accord avec le bâtonnier élu et les autres membres du Conseil en vue de nous assurer du traitement rapide des dossiers des avocats au Parquet et le prononcé des jugements et ordonnances dans un délai raisonnable selon le vœu de la loi.

2. **Jeunes avocats** : recherche de bourses d'excellence, stages internationaux et partenariats pour offrir de réelles opportunités de carrière.
3. **Déontologie** : restaurer la discipline et la dignité de la profession.
4. **Intégrité** : m'assurer, de commun accord avec le Conseil élu, de la gestion transparente des ressources du Barreau. Je m'engage à ne jamais utiliser les fonds du Conseil lors de mes voyages de recherche de partenariats internationaux et de bourses pour les jeunes avocats et les moins jeunes.
5. **Transparence et reddition de comptes** : Un rapport mensuel ou trimestriel sera établi et publié par le secrétariat de l'Ordre autour des activités, dépenses et réalisations du Conseil.

En ma qualité de Secrétaire je vous promets que je ne cautionnerai aucune dérive éventuelle au sein du conseil élu. Ensemble nous travaillerons dans l'intérêt de la profession. Voilà pourquoi j'ai choisi d'être candidat indépendant à ce poste.

Le Barreau de Port-au-Prince doit redevenir une institution forte, respectée et solidaire.

Mario DELCY
Avocat-Candida au poste de secrétaire de l'Odre